

DU 19 AU 22 MAI 2022 – PARC DU COURS

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner **impérativement** à : Imaginales / Ville d'Épinal - BP 328 - 88008 Épinal cedex

Avec copie numérique à fanny.brocca@epinal.fr

Date limite d'inscription : **1 er mars 2022** / Date de décision finale : **15 mars 2022**

Raison sociale :

Responsable du stand :

Nom du stand (pour signalétique) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél. fixe / mobile :

Email :

Site internet / réseaux sociaux :

Secteur d'activité :

Type de produits présentés :

Genres représentés :

- | | | | |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fantastique | <input type="checkbox"/> Fantasy | <input type="checkbox"/> Science-fiction | <input type="checkbox"/> Anticipation |
| <input type="checkbox"/> Roman historique | <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Contes et légendes | <input type="checkbox"/> Autres |

Dans le cadre de la législation relative à la RGPD, nous nous engageons à ne conserver vos données que dans le cadre de votre participation au festival.

Souhaitez-vous être ajouté à notre liste de diffusion pour les années suivantes ? Oui Non

Nom des auteurs / illustrateurs invités sur le stand (Si votre inscription est retenue, les fiches auteurs seront publiées sur le site internet uniquement si une photo, une biographie et une bibliographie à jour nous sont transmises avant le 15 avril

RECAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

- ce bulletin d'inscription dûment complété ;
- un justificatif autorisant la vente (extrait k-bis ou tout autre document équivalent) ;
- le détail des frais de participation dûment complété et signé ;
- la fiche d'informations pratiques dûment signée ;
- si règlement par chèque, un acompte de 250 € établi à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes.

La présente inscription ne deviendra effective et définitive que lorsque le participant aura reçu de l'organisateur une confirmation par mail et qu'il se sera acquitté de ses frais de participation.

DU 19 AU 22 MAI 2022 – PARC DU COURS

FRAIS DE PARTICIPATION

	TARIFS
LOCATION STAND (tous les emplacements proposés sont couverts)	
BULLE DU LIVRE (ou BULLE DU JEU) sauf dérogation de l'organisation, espace réservé à la vente de produits liés au monde du livre (ou du jeu)	
emplacement 3m x 2m	445 €
mètre supplémentaire	195 € x
(dans la limite de 3 mètres supplémentaires maximum)	
PARC DU COURS	
emplacement 3m x 3m	395 €
emplacement 5m x 5m	640 €
MATÉRIEL	
table(s) (dimensions : environ 2 mètres)	20 € x
chaise(s) (dans la limite des stocks disponibles)	Gratuit x
Pass parking exposants (dans la limite d'un pass maximum par exposant)	30€
Type de véhicule :	
<input type="checkbox"/> voiture <input type="checkbox"/> camionnette <input type="checkbox"/> autre :	
	TOTAL HT
	TVA 20%
	TOTAL TTC

Règlement par chèque (à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes) :

- Chèque d'acompte de 250 € à fournir avec le dossier d'inscription (encaissé fin mars).
- Chèque de solde à envoyer si l'inscription est retenue (encaissé en mai).

Attention, si un chèque de la totalité du stand est envoyé avec le dossier, il sera encaissé fin mars si l'inscription est retenue.

Règlement par virement :

Si votre inscription est retenue, le virement devra être effectué dans un délai d'une semaine après la transmission de nos coordonnées bancaires (fin mars).

Date

Cachet

Signature

DU 19 AU 22 MAI 2022 – PARC DU COURS

RÉSERVATION REPAS (MIDI UNIQUEMENT)

Cadre réservé à l'organisation

PAYÉ : OUI NON

NOM/PRENOM ou RAISON SOCIALE :

FACTURE : OUI NON

ADRESSE DE FACTURATION :

Description du menu complet :

- 1 plat classique ou végétarien différent chaque jour (le plat sera connu lors du retrait des bons « Menu complet »)
- 1 assiette de fromages
- 1 dessert
- 1 boisson froide (Jus de fruits ou Soda ou Eau à choisir lors du retrait de la commande)
- 1 boisson chaude (Café ou Thé ou Chocolat à choisir lors du retrait de la commande)

> N'oubliez pas de vous munir de 1€ par personne pour la caution du verre réutilisable !

Jour	Quantité	
	Classique	Végétarien
Jeudi 19 mai 2022		
Vendredi 20 mai 2022		
Samedi 21 mai 2022		
Dimanche 22 mai 2022		

	Quantité	PU	Total à payer
Nombre de menus complets classiques et végétariens		12 €	

Vos bons « Menu complet » seront à retirer à l'accueil du festival et le retrait de vos commandes se fera au chalet situé devant l'Espace Cours.

Le règlement s'effectuera sur place (chèque ou espèces) ou sur facture.

Vous pouvez passer commande ou demander une annulation jusqu'au 20 avril 2022

Date

Cachet

Signature

DU 19 AU 22 MAI 2022 – PARC DU COURS

INFORMATIONS PRATIQUES EXPOSANTS

LIEU

Le festival a lieu dans le Parc du Cours qui se situe à côté du Parking du Champ de Mars.

La rue Gambetta longe le Parc du Cours et l'avenue de Provence longe le Champ de Mars.

DATES ET HORAIRES

Les Imaginales ont lieu du jeudi 19 au dimanche 22 mai 2022. Votre présence est obligatoire les quatre jours aux horaires suivants :

Jeu : 10h00 - 19h00

Ven : 9h00 - 19h00

Sam : 9h00 - 19h00

Dim : 9h00 - 19h00

MONTAGE

Le matériel sera mis à votre disposition à partir du jeudi matin 8h.

DÉMONTAGE

Le démontage s'effectuera le dimanche soir à partir de 19h (aucun démontage ne sera autorisé avant cette heure).

STAND

Les exposants seront placés par les organisateurs.

Nous mettons à votre disposition un emplacement couvert avec plancher ainsi qu'un accès à une prise électrique murale 220 volts (attention les boîtiers électriques ne se trouvent pas dans chaque stand : pensez à vous munir de rallonges). Nous fournissons sur demande des tables et un pass parking (payants) ainsi que des chaises (voir conditions sur la fiche frais de participation).

Nous vous demandons de vous munir du matériel dont vous aurez besoin (rallonges, multiprises, nappes, éclairage, décoration...) qui ne doit en aucun cas détériorer le support.

Les exposants s'engagent à ne présenter que les produits pour

lesquels ils ont été admis et à retirer de leur stand tout article jugé indésirable sur simple demande de l'organisation.

Il est interdit de céder ou sous-louer, même à titre gracieux, tout ou partie d'un stand sans l'accord de l'organisation.

SURVEILLANCE

Pendant les heures d'ouverture, chaque exposant doit assurer une présence permanente et reste responsable de son emplacement et de son contenu pendant la durée du festival. En conséquence, chaque exposant doit être assuré par ses propres moyens. En aucun cas, l'organisation ne peut être tenue responsable de la perte, la disparition, le vol, ou les dégradations des marchandises.

Pendant les heures de fermeture, la surveillance est assurée par un gardien.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Un parking exposants (payant) se situe sur le Champ de Mars au plus près du Parc du Cours (voir conditions sur la fiche frais de participation).

La circulation et le stationnement sont interdits sur l'ensemble du Parc (seuls certains véhicules de l'organisation y auront accès).

L'accueil mettra à votre disposition du matériel pour vous aider au déchargement de vos marchandises (selon disponibilité et en échange d'une pièce d'identité).

RESTAURATION

Des espaces de restauration rapide sont à votre disposition sous le chapiteau Bulle du Livre et à côté du Kiosque dans le Parc du Cours.

Pour une bonne organisation et pour vous permettre d'être servis

prioritairement, un système de commande de repas est à la disposition des exposants.

Toutes les commandes se feront impérativement 15 jours avant le début du festival. Commandez des menus complets (uniquement le midi) au tarif unitaire de 12€ composé d'un plat classique ou végétarien différent chaque jour, d'une assiette de fromages, d'un dessert, d'une boisson froide et d'une boisson chaude (ne pas oublier de vous munir de 1€ par personne pour la caution du verre réutilisable). Si vous ne souhaitez pas commander ces menus, vous devrez attendre votre tour en compagnie des festivaliers.

REMBOURSEMENT

En cas d'annulation du festival en raison de la pandémie de Covid 19, l'organisation s'engage à restituer les frais de participation à l'exposant.

Le festival ne procédera, en revanche, à aucun remboursement en cas d'annulation par l'exposant.

TOILETTES

Trois points sont à votre disposition. Ils sont situés dans l'Espace Cours, derrière le chapiteau Bulle du Livre et à côté du chalet du Cours qui se trouve à proximité du parking exposant.

CONTACTS

• Imaginales / Ville d'Épinal
BP 328 - 88008 Épinal Cedex

• Chargée du pôle professionnel des Imaginales- 03 56 32 12 35
fanny.brocca@epinal.fr

Par la signature du présent dossier, l'exposant s'engage au strict respect des « informations pratiques » qu'il reconnaît avoir lues.

CACHET

À

Le.....

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

ImaginALES

le festival des mondes imaginaires

EPINAL